



REVUE DE PRESSE

Mardi 19 juin 2018



Un conducteur de deux-roues sur deux se sent en danger

50% des conducteurs de deux-roues motorisés ne se sentent pas en sécurité sur la route



Les usagers de deux-roues représentent moins de **2%** du trafic et constituent ...

22% des personnes tuées

43% des personnes blessées graves

Ils sont les plus touchés par la hausse de la mortalité avec **669 décès : + 9%**

selon les chiffres de la sécurité routière 2017

La vitesse



est la première cause de mortalité **†** sur la route

76% des conducteurs de deux-roues avouent faire des excès de vitesse

Conducteurs qui admettent faire des excès de vitesse



Conducteurs roulant à 65km/h en ville



Conducteurs roulant à 120-130km/h sur les routes limitées à 90km/h



Sources : enquête KANTAR TNS pour AXA Prévention réalisée du 12 au 29 janvier 2018 auprès d'un échantillon national de 435 conducteurs de deux-roues motorisés, dont 101 conducteurs de 14 à 17 ans - ONISR (Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière).

INFOGRAPHIE CL

Notaires : «Le maillage est fragilisé»

■ La baisse des frais sur les petits actes et la nomination de huit nouveaux notaires inquiètent les professionnels charentais

■ Notamment pour les études de campagne.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Un notaire angoumois placé en redressement judiciaire depuis quelques jours, un autre radié à vie pour abus de confiance, escroquerie et usage de faux (1), huit nouveaux notaires nommés dans le sillon de la loi Macron et seulement deux en activité. La dernière année a été plutôt mouvementée pour les notaires charentais.

C'est dans ce contexte que le 18 mai dernier, une nouvelle composition de la chambre des notaires a été élue (2), nommant présidente M^{me} Isabelle Braastad-Tiffon. Laurent Dallet, notaire à Mansle, a lui été nommé délégué à la communication. Pour faire le point sur la loi Macron, censée «ouvrir à la concurrence la profession de notaire», comprendre ce que cela impliquait pour les notaires mais aussi les clients, nous avons interrogé M^{me} Dallet qui fut notaire salarié avant de s'associer.

Un notaire en redressement et un autre radié à vie. C'est assez atypique au sein d'une profession où la stabilité est une réalité?

Laurent Dallet. Il ne m'appartient pas de commenter une décision de justice ou une situation individuelle mais ce que je peux dire c'est que s'agissant du redressement judiciaire, c'est lié à des difficultés de santé. Pour la radiation, c'est évidemment une situation qui nous a tous interpellés. Le conseil régional des notaires, partie civile au procès, avait rappelé le retentissement considérable de cette affaire sur la profession.

La Loi Macron (loi pour la croissance et l'activité



M^{me} Laurent Dallet, notaire à Mansle, délégué à la communication à la chambre des notaires : «Le gâteau n'est pas extensible».

Photo Renaud Joubert

d'août 2015) devait entrouvrir à la concurrence votre profession et augmenter de 20 % le nombre de notaires. Qu'en est-il en Charente?

En Charente nous sommes 57 notaires répartis dans 35 études. La loi prévoyait sept notaires supplémentaires, il y en a finalement eu huit. Sur ces huit, un seul est en activité et un autre doit ouvrir son étude ce mois-ci, les autres ne sont pas encore en activité à ce jour mais devraient bientôt s'installer (Lire encadré). Il y a deux hommes pour six femmes, ce qui fera de la Charente, un des départements les plus féminisés. On est quasiment à la parité.

Qu'est-ce qui a changé concrètement?

Les règles qui prévalaient auparavant ont changé. Pour devenir notaire il fallait racheter une charge, ou accéder par concours aux rares places vacantes ou créées. Il y avait la persistance d'une forme de Numerus clausus et c'était parfois difficile pour les jeunes diplômés de se faire une place. Considérant que le notariat n'avait pas assez joué le jeu, qu'il n'y avait pas eu assez de création de nouvelles études, la loi a changé la donne. Un premier mouvement a prévu la nomination de

1650 professionnels libéraux et tous les diplômés peuvent postuler. Un tirage au sort a déterminé les élus.

Qu'est-ce que cette loi a changé pour le grand public?

Je vais rappeler les trois principaux atouts du notariat pour ses clients. D'abord, un tarif unique (aucune concurrence tarifaire, aucune possibilité légale de «surtaxer») et a priori juste puisque fixé par l'État. Ensuite une Caisse de garantie qui permet à tout client «escroqué» par un notaire d'être intégralement remboursé de son préjudice par ladite caisse de garantie collective si le notaire fautif ne le peut pas. Nous avons connu un cas récent en Charente. Enfin un maillage territorial qui permet à toute personne d'avoir un notaire à sa porte. La loi Macron n'impacte pas les deux premiers atouts. En revanche, il semble bien qu'elle doive impacter négativement le troisième.

Comment?

On observe qu'en Charente, les nouveaux notaires ont tous choisi de s'installer en ville, et qu'en outre la méthode choisie pour pourvoir aux nouveaux offices créés a fait déplacer deux notaires installés en campagne vers les zones urbaines.

»

La réduction des émoluments sur les petits actes fragilise encore plus les petites études de campagnes et le maillage territorial.

Mais plus important, la loi qui prévoyait aussi un écrêtement, la réduction des émoluments sur les petits actes - ils ne peuvent plus dépasser 10 % du prix de vente - si elle est très positive pour les clients, fragilise encore plus les petites études de campagnes et le maillage territorial.

Vous avez des exemples concrets?

Oui dans mon propre cabinet. Nous nous sommes associés au cabinet d'Aigre qui faisait environ 400 actes par an dont de nombreux tombaient sous le coup de l'écrêtement. L'idée en nous rapprochant c'est de rationaliser les coûts.

Vous pensez vraiment qu'il y a

des risques?

Le marché immobilier, la moitié de nos actes environ, va plutôt bien mais vous savez l'investissement pour lancer une étude c'est de 100 000 à 200 000 euros. Le gâteau n'est pas extensible. On doit être vigilant, ne pas créer des brèches qui fragiliseraient notre profession. Il faut comprendre que les notaires dispensent énormément de conseils gratuits. Si on prend ma dernière semaine, j'ai eu 26 rendez-vous dont 11 signatures. La majorité de mes rendez-vous c'est du conseil. Je n'ai aucune envie de faire payer le conseil.

(1). L'étude de M^{me} Patrice Durcan a été placée en redressement judiciaire le 29 mai dernier. François Ferrant, notaire à Saint-Angeau a été condamné en novembre 2017 à une interdiction définitive d'exercer la profession de notaire, huit mois de prison avec sursis, 10 000 euros d'amende pour abus de confiance et d'usage de faux de 2009 à début 2013.

(2). Composition de la chambre des notaires de la Charente: Isabelle Braastad-Tiffon (présidente), Catherine Cénévise-Guillot (vice-présidente), Marion Saffier de Bard (1er syndic), Frédéric Chipault (2nd syndic), Laurence Lacoste (rapporteur), Jean-Édouard Damier-Couplaud (trésorier), Gail Féton (secrétaire), Maryvonne Guérin (formation), Laurent Dallet (communication).

Philippe Glaudet, président du Syndicat des notaires «On craint des échecs»

Philippe Glaudet, notaire angoumois, est le président du Syndicat national des notaires (SNN). Au-delà des inquiétudes de ses collègues charentais qu'il partage, il milite au nom de son syndicat qui représente 8 % des notaires français pour une «pauses» suite aux changements opérés par la Loi Macron qui prévoyait une «seconde phase» de nominations au printemps 2018, toujours pas annoncée officiellement. «Il est urgent de temporiser, d'effectuer un premier bilan, de constater

comment se passent les installations. La réalité c'est qu'aujourd'hui sur les 1650 nominations, environ 500 notaires sont vraiment installés. Ça coûte cher de s'installer. On craint des échecs notamment pour les notaires qui partent de zéro. Il faut un local, un ou deux collaborateurs, du matériel informatique adapté, aujourd'hui tout est dématérialisé», souligne Philippe Glaudet qui milite pour un bilan «après cinq ans», soit en 2022, avant de créer d'autres offices, la plupart des

nominations étant intervenues en 2017. Il ajoute que «le SNN est favorable au retour à un concours, pas au tirage au sort. Oui pour créer de nouveaux offices mais pas n'importe comment, le mode opératoire est aberrant. Ce serait bien plus intelligent d'obliger les offices existant à prendre de nouveaux associés, ça serait bien plus sécurisant pour les jeunes.» Une autre revendication du SNN tient à la question des structures d'exercice: «C'est un sujet important. La structure doit être adaptée au mode d'exercice de

Philippe Glaudet, notaire à Angoulême : «Ça coûte cher de s'installer.» Photo Majid Bouzzit



l'étude. On doit aussi réfléchir à des structures interprofessionnelles, pourquoi pas en se rapprochant d'avocats ou d'experts comptables.»

Les nouveaux

Les huit nouveaux notaires de Charente, nommés fin 2017 et début 2018. Un est installé, une est en cours, les six autres ne le sont pas encore.

Barbezieux: M^{me} Laperolier (en activité depuis février). Saint-Yrieix: M^{me} Valade-Milan et Roy-Rosemby (non installées). Angoulême: M^{me} Danton et Nicaud (non installées). Cognac: M^{me} Tanguy (en cours), M^{me} Rumen (non installée). Soyaux: M^{me} Juge (non installée).

L'Isle-d'Espagnac: le «ras-le-bol» des électriciens bloque le site Enedis

«**A**u fond, c'est un mouvement de ras-le-bol général». Pour Paul-Hervé Rousseau, secrétaire général CGT des industries électriques et gazières (IEG) en Charente, c'est l'origine du blocage, depuis hier matin des grilles du site Enedis (ex ErDF) de l'Isle-d'Espagnac, dans la zone industrielle N°3. Ras-le-bol «de la déréglementation, de la mise en concurrence des services. Aujourd'hui, pour être raccordés, les particuliers comme les entreprises doivent faire appel à Enedis; demain, ce ne sera plus le cas si les projets du gouvernement aboutissent», explique en substance Paul-Hervé Rousseau.

”

Les salariés n'ont pas dans leur ADN le fait de dégager des marges sur des missions de service public.

Les techniciens refusent «la mise en concurrence de cette mission de service public, de cette exclusivité historique».

Ils en dénoncent aussi les conséquences qui, à leurs yeux, vont se traduire par une réduction des



Les agents d'Enedis ont bloqué le site de l'Isle-d'Espagnac.

Photo CL

coûts «et donc moins de matériel». Sous la tente, autour du brasero allumé dans la cour de l'établissement angoumoisin, les techniciens s'inquiètent aussi de leurs conditions de travail «L'astreinte qui nous est payée 300 euros en échange d'une disponibilité 24 heures sur 24, devrait, selon le projet, être rémunérée à l'intervention. À disposition mais sans compensation s'il n'y a pas d'intervention», expliquent-ils.

Pour la semaine

Chez Enedis, comme chez GrDF dont les agents ont bloqué la semaine dernière le site de Rabion à Angoulême, pour des raisons analogues, «les salariés n'ont pas dans leur ADN le fait de dégager des marges sur des missions de ser-

vice public», dénonce Paul-Hervé Rousseau.

Le mouvement, général, parti des sites du sud de la France il y a une quinzaine de jours a gagné ce lundi la Charente. Il pourrait s'inscrire dans la durée. «Au moins pour la semaine», prévient le syndicaliste qui souligne que 80 % des quarante agents du site de l'Isle-d'Espagnac, chargés de la maintenance et de l'installation du réseau basse tension, sont en grève, rejoints par les techniciens haute-tension.

Depuis hier matin, les accès sont bloqués par des engins et des véhicules de techniciens. Seules les urgences sont assurées. «Les grévistes interviennent avec un brassard parce qu'ils ont le sens du service public», souligne Paul-Hervé Rousseau.

120 000 € réclamés à Joanny

Julien Chollet, ex-directeur de Aren. Art, société de l'entrepreneur cognaçais Joël Joanny, demande 120 000 euros à son ex-patron. Dont il dénonce les «méthodes de gestion».

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

«Voleurs». Les derniers mots de Joël Joanny dans les couloirs du conseil des Prud'hommes d'Angoulême hier matin ont fissuré l'image de calme et de sérénité que l'entrepreneur aux multiples casquettes a voulu montrer au cours d'une audience tendue qui l'opposait à Julien Chollet, le directeur d'Aren. Art, une des sociétés de la holding pilotée par Joël Joanny.

Cette affaire est l'épilogue d'une relation forte qui s'est fortement crispée ces derniers mois. Et qui, bien au-delà de cet épisode judiciaire, pose une question simple: Joël Joanny, entrepreneur cognaçais de 65 ans qui fut l'un des fondateurs du festival Blues Passion, peut-il tenir encore longtemps la barre de sa holding Colisée, navire amiral qui compte cinq sociétés dans ses cales, toutes victimes de prises d'eau sévères (lire encadré)?

«Plus payé depuis des mois»

L'audience a donc été tendue devant le conseil des Prud'hommes. Parfois électrique. Julien Chollet, visiblement éprouvé, fatigué, réclame 120 000 euros répartis entre des salaires non versés, indemnités et dommages et intérêts. Et la qualification de son départ de la société

»

Les comptes étaient dans le rouge, il était impossible d'effectuer le moindre virement.

Aren. Art dont il était le directeur depuis janvier 2015 en licenciement abusif.

Julien Chollet a saisi le conseil des prud'hommes suite à une prise d'acte début mai - la possibilité pour un salarié de rompre le lien avec son employeur auquel il reproche des manquements graves qui empêcheraient la poursuite du contrat.

«Je n'étais plus payé depuis des mois. Les créanciers n'étaient plus payés non plus. J'ai la sensation que Monsieur Joanny s'est servi de moi. Je me suis trompé, ça fait très mal. J'ai pourtant tout donné pour que les choses fonctionnent mais ça devait s'arrêter, ce n'était plus possible», a souligné Julien Chollet qui s'est défendu seul. Il a également avancé ses doutes sur «la méthode de gestion de la société».

La défense de Joël Joanny, portée par M^{re} Patrick Schittecatte, a consisté à démolir les arguments de Julien Chollet, expliquant qu'il avait



Julien Chollet s'est défendu lui-même hier matin.

Photo F.B.

lui-même «fait exprès» de ne plus se payer: «Il était directeur donc était chargé des payes» pour «nuire à l'entreprise» et partir. «Il était maître de la situation, son acte était prémédité», a appuyé l'avocat, faisant s'étrangler Julien Chollet: «Les comptes étaient dans le rouge, il était impossible d'effectuer le moindre virement.»

Joël Joanny a également pris la parole: «J'ai fait de Julien ce qu'il est

aujourd'hui. J'ai investi 1,4 million d'euros dans un festival qui est en train de m'échapper, je le vois très mal. Il avait la volonté de tuer l'entreprise.» L'avocat de l'entrepreneur a demandé au conseil des Prud'hommes de considérer que le départ de Julien Chollet était une «démission», et a demandé 10 000 euros pour «préjudices multiples et variés.»

Le conseil rendra son jugement le 24 septembre.

Un navire qui prend l'eau

Joël Joanny mène de nombreux projets dont certains sont à l'arrêt ou en proie à des retards très importants: le festival Summer Sound à Rochefort, lancé en 2015 qui a vécu sa dernière édition l'été dernier, un projet immobilier avec des appartements de luxe place François 1^{er} à Cognac, plusieurs fois retardé, un autre projet à Rochefort sur le site de l'ancien hôpital où il promet de bâtir depuis des années logements, commerces, un restaurant et une salle de spectacle. Il est également propriétaire d'un restaurant à Cognac, La Maison.

Toutes ces activités sont regroupées au sein de cinq sociétés, fédérées par une holding SAS Colisée. Une société qui tangue sévèrement. Dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril dernier de la holding, on apprend que le passif total s'élève à 1 361 255 euros, l'exercice 2017 ayant accusé une perte de 564 499 euros: «L'assemblée générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc [...] de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société dans un délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.»

Dernièrement, Joël Joanny a perdu devant le tribunal de commerce de La Rochelle une procédure lancée par un créancier de Aren. Art. Kinesik a obtenu le paiement d'une dette de 12 000 euros qui traînait depuis huit mois. Son gérant: «C'est un homme d'affaires très stoïque qui prend les gens pour des cons. Il n'arrêtait pas de me dire qu'il allait me payer. S'il dépose le bilan, je ne lâcherai pas. Je demanderai la saisie de ses biens personnels.»

■ CHARENTE

Temps de travail: des salariés de Groupama en grève jeudi

L'intersyndicale CGT-FO-CFE-CGC Smeema de la caisse régionale Groupama Centre-Atlantique appelle à la grève ce jeudi dans les neuf départements de la zone de chalandise. Une trentaine de salariés devrait débrayer en Charente, soit la moitié des effectifs, selon Michaël Lablanche, délégué CGT. Tous les grévistes se retrouveront devant le siège, à Niort. En cause: la nouvelle organisation du temps de travail proposée par la direction qui remet en cause un «modèle social intéressant pour les salariés», en vigueur depuis 1999 et la loi sur les 35 heures. «Nous travaillons sur une base de 34,30 heures hebdomadaires mais effectuées sur neuf jours au lieu de dix, et nous avons donc 26 jours de RTT dans l'année. La direction veut mettre à plat ce système pour, dit-elle, améliorer le résultat. Elle veut élargir les horaires d'ouverture des

agences commerciales et propose un temps de travail annualisé de 1607 heures avec 15 jours de RTT sans augmentation de salaire, avec une prime de transport et des chèques Cesu pour ceux qui doivent faire garder leurs enfants. Nous proposons 20 jours de RTT, ce qui représente déjà un sacrifice, mais nous ne sommes pas entendus», détaille Michaël Lablanche, qui estime que cela «correspond à l'application d'une idéologie libérale dans le monde de l'assurance». Il rappelle qu'en 2008, sept à huit agences ont fermé en Charente, ce qui a fragilisé le maillage territorial. «Désormais, un salarié sillonne, dans un camping-car, les zones rurales où il n'y a plus d'agence. Il s'installe sur la place du village, se branche au wifi et reçoit les clients.» Chez Groupama, chaque caisse régionale négocie sa propre organisation du temps de travail.

Les agents du garage départemental poursuivent la grève

Une vingtaine d'agents du conseil départemental étaient toujours en grève hier, à l'appel de la CGT. Il s'agit des agents du garage départemental, accompagnés, comme vendredi, par leurs collègues du service aux personnes. Hier, ils ont aussi été rejoints par des agents des maisons départementales des solidarités. Ils continuent de protester contre le Rifseep, le nouveau régime indemnitaire mis en place pour les fonctionnaires depuis un décret de 2014, estimant qu'il leur est défavorable. «*Nous avons écrit au président du conseil départemental pour lui demander de nous recevoir, nous n'avons pas de réponse pour le moment*, indique Alfredo Voisin, pour la CGT. Il regrette ce qui s'apparente à «*deux poids deux mesures*». «*La direction ne trouve pas choquant que l'on ait besoin d'une prime de compensation pour ne pas perdre au change -ce que nos successeurs n'auront pas- alors que le directeur général des services n'a pas besoin de prime compensatrice, du moins a priori. Nous avons posé la question mais on n'a pas eu de réponse.*»

L'offre



”

Chaque lauréat du baccalauréat 2018 peut profiter d'un voyage aller-retour gratuit en TER

La SNCF

La SNCF a décidé de «*faire aimer le train aux jeunes*». Et pour faire oublier que la grève des cheminots se poursuit pendant le bac, la SNCF offre en Nouvelle-Aquitaine un billet gratuit à tous les bacheliers 2018. Mais pas en TGV...

Juste en TER, sur le trajet de leur choix. En croisant les doigts pour que ce ne soit pas entre Angoulême et Limoges.

■ A la rentrée, la fac de La Couronne n'aura plus sa troisième année de droit ■ Poitiers la rapatrie pour des raisons «financières et pédagogiques» ■ Des étudiants sont outrés et très embarrassés ■ L'Université charentaise tombe des nues.

Julie DESBOIS
j.desbois@charentelibre.fr

Mathieu, Théo, Brahim, Clémentine, Alexandre, Maëva et Élixa sont amers. Ils pensaient pouvoir suivre une licence 3 Carrières judiciaires et sciences criminelles chez eux, à La Couronne. Ils vont devoir revoir leurs plans. L'Université de Poitiers a décidé de ne pas ouvrir cette filière au centre universitaire de Charente. Cette licence devait remplacer le droit fondamental à la prochaine rentrée. «Pour nous, ce n'est pas une non-ouverture, c'est clairement une fermeture», pestent les étudiants. Une fermeture dont ils ont été informés vendredi dernier, le 15 juin. Par un simple mail signé de Didier Veillon, doyen de la faculté de droit et des sciences sociales.

Résultat: Théo s'est inscrit en extrême à la faculté de Toulouse vendredi - dernier jour pour candidater - et a dû refuser le poste de nuit qu'il avait trouvé au lycée Charles-Coulomb d'Angoulême pour l'aider à financer ses études. Clémentine, qui envisage «peut-être» d'aller à Poitiers, ne sait pas comment elle va trouver un logement. «Il fallait avoir fait sa demande au Crous avant dimanche, minuit. Compliqué quand on apprend si tard que l'on ne pourra pas rester à Angoulême.» Tous sont originaires de Charente et étudiaient à domicile pour des raisons pratiques, «logés chez papa et maman». Tous vont regretter le cadre agréable de leur fac à taille humaine, nichée dans un écrin de verdure, où tout le monde se connaît et où «les profs

22

Monsieur le doyen pense que chaque étudiant est disposé à bouger librement. C'est scandaleux. Tous les parents ne peuvent pas payer un loyer à leurs enfants.

La faculté de droit perd sa troisième année



Étudiants en droit, Théo, Alexandre, Mathieu et Brahim sont amers. Ils ont l'impression d'être les laissés-pour-compte de l'Université de Poitiers.

Photo Renaud Joubert

«sont sympas». «Monsieur le doyen pense que chaque étudiant est disposé à bouger librement. C'est scandaleux, s'empare Élixa, jeune mère de famille de 33 ans, qui a repris ses études. Tous les parents ne peuvent pas payer un loyer ou des moyens de transport onéreux à leurs enfants. Il en est de même pour celles qui sont mères de familles et ne peuvent vivre loin de leur enfant. Qu'en est-il de l'individu dans une décision aussi brutale?».

«On subit complètement cette situation»

Comme les étudiants, Jérôme Sourisseau, président du centre universitaire de Charente, tombe des nues. Et dénonce une décision «arbitraire». «On subit complètement cette situation. On l'a appris en début de semaine dernière et je m'en suis directement ému auprès d'Yves Jean, le président de l'Université.» Un choix pourtant nécessaire selon le responsable poitevin. «Outre des raisons financières, [elle] obéit à des considérations d'ordre pédagogique (lire encadré)», indique le mail que les étudiants charentais et leur encadrement ont reçu. Concrètement, cela signifie que la troisième année de droit à La Couronne coûte trop chère à Poitiers au regard du faible effectif qu'elle accueille. Une trentaine d'étudiants en moyenne. Insuffisant selon Didier Veillon, le doyen de la fac de

droit, qui a soufflé la fermeture de la L3 au président de l'Université à l'issue d'un conseil de gestion qui se déroulait le 7 juin. «C'est une décision abrupte, que l'on ne prend pas de gaieté de cœur, mais nous n'avons plus les moyens de maintenir cette L3 à Angoulême», justifie-t-il.

La fin du droit à Angoulême?

«On comprend la nécessité de faire des économies mais on aurait pu se mettre autour de la table pour en discuter. J'avais tout un tas de propositions à faire», regrette Jérôme Sourisseau. Et de s'inquiéter: «Supprimer la L3, est-ce que ce n'est pas, à terme, la fin du droit à Angoulême?» «Non», répond le doyen, qui certifie qu'il n'y a aucune raison de fermer la première et la

deuxième année: elles accueillent bien plus d'étudiants. Consternés, les étudiants Angoumoisins ne mâchent pas leurs mots. La suppression est une décision «fourbe et vicieuse» alors que les choses semblaient actées: «On avait reçu notre emploi du temps en mars. Pendant les portes ouvertes de la fac, on nous demandait d'insister sur cette nouvelle licence. Cela fait plusieurs années qu'elle était attendue car elle correspondait à la demande.» Selon eux, on prend désormais le risque de voir les effectifs fondre à La Couronne. «Car il n'y a vraiment pas d'intérêt à débiter un cursus ici pour aller le finir ailleurs. Autant faire les trois ans au même endroit», concluent Théo et ses camarades qui se sentent «floués et rabaissés.» Avec l'impression d'être les laissés-pour-compte de l'Université de Poitiers.

«Attaché à notre ancrage»

Yves Jean, le président de l'Université de Poitiers, l'affirme: la fermeture de cette troisième année de droit ne remet pas en cause la présence de l'université de Poitiers en dehors de ses murs. «Je suis très attaché à notre ancrage territorial.» Et de lister l'augmentation de la capacité d'accueil

de 25 places en Sciences et techniques des activités sportives (Staps); l'ouverture d'un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et l'augmentation des effectifs en première année de médecine qui vont passer de 96 cette année à 150 l'année prochaine.

«Ne pas enfermer les étudiants dans un seul parcours»

«C'est d'abord une décision pédagogique, assure Yves Jean, le président de l'Université de Poitiers. On ne veut pas enfermer les étudiants dans un seul parcours. Depuis quelques années, on constate que c'est le cas à Angoulême. Un ou deux se dirigent vers le master Droit, gestion et commerce des spiritueux à Segonzac. Les autres sont complètement perdus quant à l'orientation. On veut qu'ils s'ouvrent à la diversité des métiers du droit.»

La troisième année de droit est souvent celle qui ouvre de la spécialisation. Yves Jean et Didier Veillon considèrent donc qu'il est plus pertinent que les étudiants la suivent à Poitiers pour avoir accès à une plus large palette de masters. Un argument qui ne tient pas pour les Angoumoisins. «Même en suivant une L3 à La Couronne, on est capable de savoir si on veut faire un master à Toulouse, à Bordeaux ou à Marseille.»

■ **Carole Méric**

Quand En Marche! nourrit les plus démunis

Elle a mis en relation les restaurants scolaires des lycées et les associations qui aident les plus pauvres. L'idée de Carole Méric se veut «*simple, efficace*» et n'a «*rien du prosélytisme politique*», assure-t-elle. Avec d'autres militants En Marche! et l'aide d'une nutritionniste, elle s'est mis en tête de récupérer la nourriture servie en trop dans les cantines de lycées pour qu'elle soit servie à des démunis. Trois établissements angoumoisis, le Lisa, Guez-de-Balzac et Marguerite-de-Valois, ont accepté de jouer le jeu, chaque vendredi. «*Il faut bien comprendre que les lycées servent leurs repas au plus juste. Parfois, il ne reste plus rien*», tient à souligner Carole Méric. Mais dans des établissements comptant des centaines de lycéens, il arrive qu'il y ait des restes, dont le destin est de finir à la



Repro CL



Repro CL

poubelle. L'association Agir, qui sert des repas chaque dimanche soir place Mulac, en bénéficie depuis fin avril. «Avant, on ne servait que des soupes. C'est bien de pouvoir varier les repas.

Désormais, des gens qui venaient de temps en temps sont là chaque

dimanche», note Claude Morin, son président. Ce sont une vingtaine de repas qui sont aussi servis au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale du Rond-Point le samedi et le dimanche. Et bientôt à L'Eclaircie. A la rentrée, ce dispositif devrait aussi être élargi à Cognac. Être En marche! ouvre-t-il des portes? «C'est le contraire! Cela nous a mis des bâtons dans les roues, commente Carole Méric. À chaque fois, il a fallu montrer le côté pragmatique de notre démarche...»

Gens du voyage

Dauré fustige l'inaction de l'État



Selon l'Agglo, les petites aires d'accueil, comme celle de la zone des Savis à Gond-Pontouvre, ne sont jamais pleines.

Archives Renaud Joubert

«**S**i l'État est incapable de faire respecter la loi, il faut me le dire.» Jean-François Dauré, le président de l'Agglo, est irrité. Vraiment très agacé. Dès qu'elle a pris la compétence «gens du voyage», le 1^{er} janvier 2017, l'Agglo a «tout fait pour se mettre en conformité avec la loi après dix ans d'inertie.» L'obligation, c'est l'aménagement d'une aire de grand passage pouvant accueillir 200 caravanes. La définitive devrait être ouverte en mai 2019 à Rouillet-Saint-Estèphe. «On a rencontré les pasteurs des missions évangéliques qui ont donné leur accord sur l'aménagement», révèle Jean-François Dauré. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé fin juin. En attendant, pour rester dans les règles, GrandAngoulême a

installé pour l'été une aire de grand passage provisoire à Marsac, sur une ancienne plateforme Cosea. Elle a ouvert début mai et déjà accueilli ses premières caravanes. «On est dans les clous, martèle le président de l'Agglo. Maintenant, c'est aux services de l'État de faire appliquer la loi.» Le président de GrandAngoulême pointe l'inaction de la Préfecture. Et dénonce l'installation de campements illicites. «Il n'y a pas une semaine sans que l'on ne nous en signale pas et qu'un médiateur du Syndicat mixte des gens du voyage de Charente (Smagvc) ne doive intervenir.» «Certains maires sont démunis, reprend Jean-François Dauré. Ils sont condamnés à laisser faire.»

Julie DESBOIS



La pénurie de spécialistes donne la fièvre

Au cabinet du docteur Martin, en dermatologie, on traite sept cents appels par jour, parfois jusqu'à mille.

Photo G. B.

Gilles BIALLEY
g.bialley@charentelibre.fr

Compliqué? Ça l'est... pour le moins. On se fait régulièrement insulter. Et cette secrétaire du central des consultations extérieures du centre hospitalier du pays de Cognac d'ajouter, inquiète: «C'est de pire en pire.» Secrétaire médicale est devenu un métier à risques à Cognac. Un passage au cabinet d'ophtalmologie de la rue de Bellefonds le confirme. Sur le comptoir de l'accueil, un message on ne peut plus explicite: «Stop aux agressions. Je ne suis pas un défouloir.»

La dermatologie file des boutons

«Elles ne sont que verbales, mais un jour ça va finir par déraper», redoute la secrétaire du lieu. Qui rappelle: «Nous, on ne peut rien y faire en plus.» Rien pour améliorer les délais de consultations annoncés aux patients. Qui s'étièrent à perte de vue.

Un rendez-vous chez l'un des six ophtalmologues en ville? Hors urgences, c'est fin août chez le docteur Godart, à son tour surchargé quand il fallait trois petites semaines il y a peu encore, ce qui attirait des patients depuis Angoulême. Novembre pour les autres, janvier au centre hospitalier du pays de Cognac, malgré quatre matinées de consultations par semaine. De trois à huit mois d'attente! Prière d'être prévoyant et d'avoir bien à l'œil son agenda sous peine d'en prendre pour quelques mois supplémentaires en cas d'oubli. Le problème de la désertification médicale n'est pas nouveau à Co-

■ Délais de consultations qui s'étirent, patients ulcérés, secrétaires médicales en surchauffe...

■ Le manque de spécialistes à Cognac génère de plus en plus de tensions

■ Et c'est parti pour durer.

gnac, ni propre à la ville. Mais il ne cesse de s'amplifier sans qu'aucune solution ne pointe à l'horizon. Pas seulement chez les généralistes (lire CL du 4 mai), chez les spécialistes aussi dont la pénurie, criante, pose aujourd'hui un véritable problème d'accès aux soins et découle sur une dégradation de la prise en charge des patients. ORL, ophtalmologie, angiologie, dentiste, mais aussi oncologie, cardio et obstétrique au centre hospitalier, mieux vaut prendre son mal en patience. Sans oublier la dermatologie, l'un des points noirs qui provoquent des réactions épidermi-

ques loin d'être superficielles parfois chez les patients.

«Certains vendredis, jour des consultations d'urgences (sans rendez-vous), on a frisé l'émeute», relate tout en gardant le sourire une assistante du docteur Martin, au centre médical de la Treille, à Châteaubernard, où vendredi rime avec folie.

Avec des patients qui viennent de Saintes, d'Angoulême, de La Rochelle. De Bordeaux même, confrontés sur leur territoire à la même problématique. Il est l'un des deux derniers dermatologues dans le secteur, bientôt le seul. Sa consœur cognacaise Catherine Fournier a prévu de prendre sa retraite l'an prochain.

Pour une consultation, il faut attendre fin décembre, fin août au cabinet Fournier. «Mais parce que je ne prends plus de nouveaux patients», précise-t-elle. De quoi faire enrager un peu plus encore des patients déjà ulcérés par la difficulté à joindre certains de ces spécialistes par téléphone pour obtenir un rendez-vous.

Jusqu'à mille appels par jour

Leurs standards sont régulièrement surchargés. «Submergés même», indique-t-on chez le docteur Martin, où on affiche près de 700 appels par jour! «On est même monté à mille. On fait au mieux, mais les gens nous incendient, disent "Embauchez des secrétaires", sauf que ça ne changera rien au problème, ce sont les praticiens qui manquent.» Et pour le rappeler, une affiche bien en évidence sur la vitre de l'accueil invite la patientèle à s'adresser plutôt à l'Agence régionale de santé (ARS) pour

«Certains vendredis, jour des consultations d'urgences, on a frisé l'émeute.»

exprimer sa colère. Par courrier. Car par téléphone, là aussi, on s'y casse les dents comme CL l'a également constaté.

«Je crains que ça n'aille pas en s'arrangeant», confie Christian Jacob, le responsable du centre hospitalier. Le numerus clausus a été réduit de façon drastique durant une période (de 1995 à 2005) avant d'être remonté. On le paye aujourd'hui. Trouver des solutions pour attirer de nouveaux spécialistes sur notre territoire, c'est une chose, encore faut-il qu'il y en ait.

Une situation critique dont les conséquences peuvent être parfois désastreuses pour des patients atteints de pathologies dont ils ne sont pas en mesure d'évaluer la gravité. Et qui, faute d'avoir été prises à temps, sont parfois irréversibles.

Les premiers à payer la note de cette pénurie sont les secrétaires médicales et les praticiens en place ne sont en rien responsables, «alors qu'on se bat, qu'on s'organise, pour faire au mieux justement. On n'a pas ces délais à rallonge par plaisir», rappelle l'un d'eux, qui invite la patientèle «à la tolérance, à l'apaisement et à la raison».

Le chiffre

25 en euros, pour des soldes avant l'heure. C'est le prix d'un billet au prochain Blues

Passions pour une soirée au choix, hormis celle du mercredi. Cette nouvelle opération marketing du festival s'adresse cependant aux seuls jeunes qui fêtent leurs 25 ans cette année. Pour les autres, c'est tarif plein ou opter pour le passeport trois jours, du jeudi au samedi hors scènes annexes, à 110€. Ou bien encore patienter jusqu'à la dernière minute, pour d'autres soldes possibles, les billets pour ces soirées ayant visiblement du mal à s'écouler.

La menace

Un billet de plus ou de moins...



Rue du Prieuré, les poubelles sorties en permanence agacent. Photo M. B.

Le billet a fleuri dimanche matin, sur l'une de ces poubelles sorties en permanence à l'angle des rues du Prieuré et d'Angoulême, en plein centre de Cognac.

Des poubelles qui font tache et incitent les passant à jeter n'importe quoi dedans. Ou à côté, s'ils visent mal.

«Merci de rentrer vos poubelles une fois le ramassage effectué, sinon un signalement sera effectué auprès des services techniques», prévient un anonyme, peut-être un voisin. Même sans l'assumer, l'idée est légitime.

Autant qu'inefficace: les services techniques connaissent le problème et le 21 mars dernier, CL avait pointé la récurrence du problème, dans un article signé en toutes lettres. Sans effet, lui non plus.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion des élus de Cognac ce soir

Michel Gourinches, le maire, et les élus de la ville de Cognac, se réunissent aujourd'hui mardi 19 juin à 18h30 à l'hôtel de ville. Ils délibéreront entre autres sur le règlement intérieur et la modification de la période de paiement du parc de stationnement de la Salle-Verte, et sur le droit de préemption urbain sur fonds de commerce.

Des inventions récompensées



Pour la deuxième édition des rendez-vous inventifs, à Châteaubernard, le thème proposé était «Construisez un moulin à vent». 25 réalisations ont été exposées dans les jardins de la médiathèque, la plupart créées par des enfants, notamment de la classe de Jérôme Lescanne de l'école Jules-Vallès. La crèche toute proche a aussi construit son moulin à vent. Le public a voté en nombre. 114 bulletins ont été comptés dans l'urne. Et c'est «le moulin flotté», réalisé par un enfant de CM2 aidé de son oncle, sur la base d'un bois flotté récolté en bord de mer, qui a gagné. Un prix amplement mérité, et qui reflète bien *«l'investissement des enfants et des parents dans ces réalisations»*, a commenté Jérôme Lescanne (Photo CL).

Calitom soutient Boala pour lutter contre les déchets

Le syndicat actionne le dispositif «1 % déchets» pour aider la ville jumelle de Cognac à gérer la profusion des sacs plastique. Ambitieux.



Une exposition sur le projet Calitom-Boala est à voir toute la semaine à l'accueil de l'hôtel de ville où, maire compris, on s'est mis à l'heure africaine.

Photo G. B.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Les photos sont édifiantes: les chèvres doivent se frayer un chemin parmi la nuée de déchets en plastique qui jonchent le sol en terre. Un éleveur a perdu un bœuf, dans l'estomac duquel il a retrouvé un gros amalgame de plastique. C'est la conséquence de l'absence de collecte et de traitement des déchets à Boala, l'une des villes jumelles de Cognac située à 150 kilomètres de Ouagadougou, au Burkina Faso. D'ici la fin de l'année, les choses vont changer pour cette communauté villageoise de 29.000 habitants et dans les seize villages alentour, grâce à une subvention de 48.000€ de la part de Calitom. Le service public des déchets en Charente a choisi d'aider ce territoire dans le cadre du dispositif «1 % déchets» qui depuis 2014, permet aux collectivités d'affecter jusqu'à 1 % de leur budget déchets à des actions de coopération et de solidarité internationales. Une idée née conjointement d'une réflexion du comité de jumelage de Cognac, du maire et

des habitants de Boala, qui n'ont d'autre choix que de déposer leurs déchets dans la nature. C'est dangereux pour les animaux et pour les terres dans cette province où l'agriculture occupe 80 % de la population. Les sols ne parviennent plus à capter le carbone, ce qui favorise l'émission de gaz à effets de serre, responsable du réchauffement climatique. Les effets concrets de l'aide de Calitom seront visibles dans les prochaines semaines.

Transformé en pavés et en plateaux de table

«70 poubelles publiques de 200 litres et vingt containers vont être installés à Boala et dans les seize villages, ainsi que seize presses manuelles pour compacter les déchets plastique», détaille Théophile Bandré, le maire de Boala, où la population a été sensibilisée au projet ces derniers mois. Côté ramassage, «chaque village sera doté d'une charrette avec un âne pour vider les poubelles et de motos tricycles pour récupérer le contenu des containers», assure François Filippi, directeur général

du service exploitation de Calitom, qui a coconstruit le projet avec Boala. La municipalité a fait l'acquisition d'un terrain pour y établir un lieu de stockage. Collecter les déchets ne suffit pas, il faut aussi les valoriser. Ce sera l'objectif du centre de valorisation créé dans un second temps. «Mélangé à du sable, le plastique servira à fabriquer des pavés ou des plateaux de table, détaille Anne-Marie Michenaud, conseillère déléguée aux relations internationales à Cognac. Les personnes qui y travailleront seront au début bénévoles, mais l'objectif est de pouvoir générer rapidement une activité viable.» Et donc de créer de l'emploi. L'ambitieux projet comporte également un volet prévention, par le biais du théâtre ou de chansons. Avec comme cible privilégiée les enfants, qui pourront porter la bonne parole auprès des aînés, 75 % de la population étant analphabète. Pour limiter l'utilisation du plastique, les femmes iront faire le marché munies d'un panier. La subvention de Calitom pourra au besoin être renouvelée.

Châteaubernard: les Jardins de Louise fêtent la musique

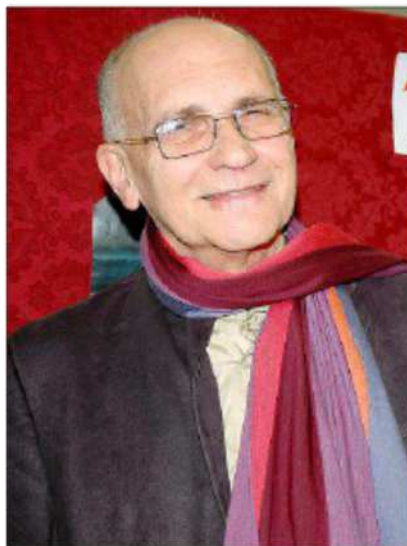
Gérard Pelletant propose une conférence intitulée «Mozart, l'unique», ce jeudi à 15 heures. Une animation ouverte à tous.

Dans le cadre de ses animations ouvertes à tous, la résidence des Jardins de Louise propose une conférence «Mozart, l'unique», ce jeudi de 15h à 17h, dans les locaux de la résidence.

Animée par Gérard Pelletant, qui avoue «être tombé amoureux de la promenade en traîneau», avant de «complètement se plonger dans Mozart», c'est l'occasion d'apporter un regard nouveau sur un artiste paradoxalement méconnu.

«Musique de la vraie vie»

En effet, si on connaît évidemment la précocité et le génie du compositeur, on sait moins à quel point sa musique est originale. Pour Gérard Pelletant, c'est une «musique de la vraie vie, qui nous fait passer de la



C'est Gérard Pelletant qui animera la conférence jeudi.

Photo archives CL

douleur à la joie», une «musique qui dialogue, qui respire, qui mar-

che», une «musique qui suscite l'émotion avec trois fois rien».

De plus, Mozart a laissé une correspondance très riche et pleine d'enseignement sur sa vraie nature.

Enfin pour le conférencier, dont le père a été détenu à Dachau, tout près de Salzbourg où Mozart est né, «c'est l'anti-Hitler, germanophone merveilleux qui parle à tous, il était européen avant l'heure».

Il conclut: «C'est un ami».

Cette passion, il veut la faire partager au cours de cet après-midi original, qui fera alterner audition de CD et débat. Un goûter à partager avec les résidents sera proposé à l'issue de la conférence, gratuite et ouverte à tous.

Contact: Les Jardins de Louise, 12, rue Louise-Michel à Châteaubernard, tél. 05 45 32 77 00.

Châteauneuf encourage l'apprentissage numérique

Le collège Maurice-Genevoix a reçu la visite du recteur et du président du conseil départemental, pour parler «innovations numériques».



Les élèves d'une classe de troisième testent leur niveau d'anglais sur les tablettes numériques de l'établissement.

Photo Majid Bouzzit

Julia MOTHU
cl.cognac@charentelibre.fr

Apprendre différemment, grâce au numérique. C'est l'objectif que s'est fixé le collège Maurice-Genevoix, à Châteauneuf-sur-Charente. L'établissement recevait hier Armel de la Bourdonnaye et François Bonneau, respectivement recteur de l'académie de Poitiers et président du conseil départemental de la Charente, afin de constater les innovations qui découlent de la mise en place d'outils numériques au sein de l'école. Le collège de 412 élèves bénéficie d'une «valise mobile» (une mallette comprenant 16 tablettes numériques) depuis la rentrée 2017, utilisée dans le cadre des cours. But: encourager l'interactivité en classe par le biais de jeux sur tablettes et proposer une nouvelle manière d'apprentissage. Une démarche rendue possible par le projet «collèges numériques et innovations pédagogiques», ins-

tauré par l'académie et le Département. À ce jour, 24 collèges de l'académie bénéficient de cette dotation, suite à un appel à projets. «Il est nécessaire d'apprendre à travailler avec les objets connectés, reconnaît Armel de la Bourdonnaye. Mais il faut le faire de manière intelligente». Pour ce faire, une équipe d'enseignants a été spécialement formée à l'utilisation de ces derniers.

Une nouvelle façon d'enseigner

Dans la classe d'anglais de Stéphanie Repelat, les tablettes ont remplacé les cahiers. Les élèves apprennent leur grammaire et leur vocabulaire par le biais de jeux interactifs, classés selon trois niveaux de difficulté. Une petite révolution pour la professeure, elle-même passionnée d'informatique. «Les tablettes nous permettent de travailler de façon ludique et spon-

tanée. Les élèves sont plus motivés, ils veulent être les meilleurs. Ça crée des émules entre les classes!», confie-t-elle. Les premiers concernés approuvent: «Je trouve que c'est plus intéressant, ça change des cours habituels, certifie Kelian, en classe de troisième. Notre génération a grandi sur les écrans, donc on préfère travailler comme ça.» Mais l'utilisation de ces tablettes n'a pas uniquement simplifié l'apprentissage de certaines matières. Elle a permis aux élèves de produire du contenu numérique, comme la création d'une bande dessinée, d'un carnet de voyage interactif, mais aussi la réalisation de vidéos de danse. Seul bémol, il n'y a pas assez de tablettes pour tout le monde. «Malheureusement, une valise mobile ne suffit pas, confie Didier Marque, principal adjoint de l'établissement. Nous aimerions en obtenir une seconde pour que les élèves puissent en profiter plus souvent.»

COGNAC - CHÂTEAUBERNARD

Aurélië HERAUD, sa compagne ;
 Lila et Coline, ses filles ;
 Daniel et Claudette PARENTEAU, ses parents ;
 Thomas et Gaëlle PARENTEAU, son frère et sa compagne ;
 Arthur, Hugo et Elliott, ses neveux ;
 Jean et Huguette PARENTEAU, ses grands-parents ;
 Louissette et Jean Jacques GAILLARD,
 François HERAUD, ses beaux-parents ;
 Bryce BODIN, son beau-frère ;
 ses cousins, cousines, oncles et tantes,
 parents et amis
 ont la grande tristesse de vous faire part du décès brutal de

Julien PARENTEAU,

employé chez Rémy Martin,

à l'âge de 40 ans.

La cérémonie à sa mémoire aura lieu le jeudi 21 juin 2018, à 14 h 30,
 à la salle laïque, rue du Repos, à Cognac.

La crémation aura lieu le vendredi 22 juin 2017, à 7 h 30, au crématorium
 des Trois-Chênes, à Angoulême, dans l'intimité familiale.

Julien PARENTEAU repose à la maison funéraire Montesquieu, à Cognac,
 où la famille recevra les visites le mercredi 20 juin 2018, de 15 h à 18 h.
 Uniquement fleurs naturelles.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

*AML PF et Marbreries charentaises, Cognac, Jarnac, 15, avenue Paul-Firino-Martel
 (anciennement rue de Pons), 05.45.82.41.05.*

■ FONCTION PUBLIQUE

Pas d'augmentation générale en 2019

Le gouvernement a confirmé hier le gel du point d'indice servant au calcul de la rémunération de plus de cinq millions de fonctionnaires pour 2019, ainsi que la reprise de l'application d'un protocole de revalorisation des carrières. Un rendez-vous «manqué» selon les syndicats, sortis «mécontents» et «déçus» d'une réunion avec le secrétaire d'État à la fonction publique Olivier Dussopt. Parmi les quelques annonces faites, le gouvernement a fait savoir qu'il revaloriserait de dix euros les jours rachatés dans le cadre du compte épargne temps (CET), de façon uniforme pour toutes les catégories, mais uniquement pour les fonctionnaires d'État et territoriaux. Pour le versant hospitalier - le plus concerné, relève la CGT - le gouvernement renvoie à une concertation menée par la ministre de la Santé.

Un «pacte» pour gagner du PIB

Mesures de simplification, réforme de l'épargne salariale et ouverture aux privatisations: le gouvernement a présenté hier un projet de loi fourre-tout sur la croissance des entreprises.

Huit mois de gestation pour un total de 70 articles portant sur tous les aspects de la vie des PME et de leurs salariés: le projet de loi, adopté en conseil des ministres et présenté hier, ancre la politique du gouvernement dans la logique «pro-entreprises» défendue par Emmanuel Macron.

«Ce texte balaye très large pour lever tous les verrous de l'économie française», a souligné le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, en défendant lors d'une conférence de presse la «cohérence» de ce projet de loi fourre-tout, parfois comparé à la loi Macron. «Nos entreprises sont trop petites, elles n'arrivent pas à affronter la révolution digitale et elles n'exportent pas suffisamment (...) Or ce sont les entreprises qui créent de l'emploi», a poursuivi Bruno Le Maire.

Selon une évaluation de la direction du Trésor rendue publique par Bercy, la loi Pacte -, qui sera débattu à partir de septembre au parlement - devrait doper l'économie française de 0,32 point de produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2025, et d'un point de PIB à long terme.

Simplifier le quotidien des entrepreneurs

■ **Guichet électronique pour les démarches administratives.** Le texte prévoit un guichet unique électronique pour les démarches administratives et met fin au recours obligatoire à un commissaire

aux comptes pour les entreprises de taille moyenne.

■ **Un nouvel objet social de l'entreprise.** L'«objet social» de l'entreprise - c'est-à-dire la façon dont les entreprises sont définies dans le code civil - sera modifié, pour prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux. «Nous serons vigilants pour que la rédaction retenue n'introduise pas d'insécurité juridique», a promis le ministre Bruno Le Maire.

■ **Obligations fiscales et légales: redéfinition des «seuils».** Le seuil de 20 salariés sera supprimé et un délai de cinq ans sera mis en place, lorsqu'un seuil sera franchi, avant que les nouvelles obligations ne deviennent effectives. Ces mesures vont «dans le bon sens», s'est félicitée la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), estimant notamment que les seuils constituent de «véritables plafonds de verre qui brident le développement des PME».

■ **Procédure de liquidation judiciaire raccourcie.** Le délai maximum de la procédure de liquidation n'excédera pas six à neuf mois pour les entreprises n'ayant pas plus d'un salarié et 300.000€ de chiffre d'affaires.

Réformer l'épargne salariale

■ **Doubler l'actionnariat salarié.**



La Française des Jeux est une machine à «cash» pour l'État qui empoche 3 milliards d'euros par an. Une manne qui sera maintenue même en cas de privatisation. Photo AFP

«Il n'y a que 16 % des salariés d'entreprises de moins de 50 personnes qui sont couverts par un dispositif d'épargne salariale. Notre objectif est de doubler cette part à 32 %», a déclaré Bruno Le Maire. Des modèles d'accord d'intéressement et de participation simplifiés seront disponibles en ligne. La loi supprimera le forfait social sur l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés.

■ **Simplifier l'épargne retraite.** Les dispositifs Pep, Perco, Madelin, etc, seront simplifiés et deviendront totalement portables au cours de la carrière. La sortie en capital à la retraite sera possible, la sortie en rente fiscalement avantageuse. L'épargne retraite représente au-

jourd'hui à peine 200 milliards d'euros d'encours contre 1.700 milliards pour l'assurance-vie.

Ouvrir aux privatisations

■ **ADP, Engie et la Française des jeux.** La loi va permettre à l'État de passer sous le seuil de 50% du capital dans Aéroports de Paris (ADP), dont il détient 50,63% actuellement (participation valorisée 8,8 milliards d'euros), de descendre sous la barre d'un tiers des droits de vote chez Engie et de privatiser la Française des Jeux (FDJ). Une partie du capital cédé sera proposée aux particuliers afin de relancer l'actionnariat individuel.

Cet après-midi



Ensoleillé.

Les nuages résistent encore un peu en matinée, mais le soleil finira par gagner largement la partie dans l'après-midi. Températures estivales. Vent de Nord-Est faible à modéré, régime de brise marine l'après-midi sur les plages charentaises.

Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



HIER

Mini / Maxi

La loi Pacte va-t-elle bouleverser la vie des entreprises ?

ÉCONOMIE Le texte de loi, présenté hier en Conseil des ministres, est censé simplifier le quotidien des entreprises. Il ouvre la voie à la privatisation des Aéroports de Paris, d'Engie et de la FDJ

Le gouvernement a présenté hier, en Conseil des ministres, son projet de loi sur la croissance des PME, dite loi Pacte, un texte tentaculaire qui vise à simplifier le quotidien des entreprises pour les rendre plus compétitives.

La loi Pacte va ainsi mettre un terme aux contraintes légales qui empêchent l'état de céder ses parts dans trois entreprises emblématiques : ADP (ex-Aéroports de Paris), Engie (ex-GDF) et la Française des jeux.

L'objectif, c'est de « récupérer des moyens pour financer l'investissement », à travers le fonds pour l'innovation de 10 milliards d'euros promis pendant la campagne présidentielle

par Emmanuel Macron, a rappelé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie.

70 mesures

Outre les privatisations, le texte porté par Bercy prévoit une batterie de 70 mesures, inspirées des 980 propositions remises par les parlementaires et chefs d'entreprises chargés de réfléchir à l'avenir des entreprises françaises.

Parmi elles : une simplification des « seuils » fiscaux et sociaux, à partir desquels les entreprises se voient imposer des obligations, comme l'établissement d'un règlement intérieur

ou le paiement de certaines cotisations.

Avec Pacte, le seuil de 20 salariés sera ainsi supprimé et un délai de cinq ans sera mis en place, lorsqu'un seuil sera franchi, avant que les nouvelles obligations ne deviennent effectives.

Pour faciliter la vie des entrepreneurs, le texte prévoit par ailleurs un guichet unique électronique pour les démarches administratives et met fin au recours obligatoire à un commissaire aux comptes pour les entreprises de taille moyenne.

La France, selon Bercy, totalise actuellement 4 millions d'entreprises, dont 3,8 millions de PME. Parmi elles,

seules 125 000 sont exportatrices, quand l'Italie en dénombre 250 000 et l'Allemagne 400 000. « L'objectif, c'est d'en avoir 200 000 », souligne le ministre.

Le texte assouplit enfin le fonctionnement de l'épargne retraite, de façon à doper ce produit financier, qui représente aujourd'hui à peine 200 milliards d'euros d'encours contre 1 700 milliards pour l'assurance-vie.

Selon « Le Parisien », toutes ces mesures coûteront au total 12 milliard d'euros à l'état. D'après Bercy, ce montant sera compensé par des économies réalisées sur les 140 milliards d'aides aux entreprises.



La loi Pacte est notamment défendue par le ministre Bruno Le Maire. ARCHIVES AFP

Un rendez-vous salarial manqué selon les syndicats

FONCTION PUBLIQUE Les syndicats de fonctionnaires sont sortis dépités du rendez-vous salarial avec le secrétaire d'État Olivier Dussopt qui a confirmé le gel du point d'indice pour 2019, ainsi que la reprise au 1^{er} janvier d'un protocole de revalorisation des carrières. Les mesures annoncées sont « périphériques » et n'auront pas un

impact majeur » pour les agents, a déclaré Baptiste Talbot (CGT, 1^{er} syndicat de la fonction publique). C'est la « programmation d'une nouvelle baisse du pouvoir d'achat » pour les fonctionnaires, que le gouvernement « continue de sacrifier », selon lui. Critiquant des annonces « loin d'être à la hauteur », Mylène Jacquot (CFDT, 2^e syndicat) a observé « l'absence de mesure générale » pour l'ensemble des personnels.

SNCF : opération reconquête

TRANSPORTS L'entreprise ferroviaire et la Région veulent faire revenir les usagers à bord des TER

Au premier trimestre, les TER de Nouvelle-Aquitaine affichaient un taux de régularité jamais observé depuis une bonne dizaine d'années (aux alentours de 93 %), une fréquentation en hausse de 12 % (record de France) et moins de 2 % de trains supprimés.

La belle mécanique s'est enrayée avec les grèves lancées en avril. Les TER de Nouvelle-Aquitaine transportent chaque jour 53 000 voyageurs. « Avec les grèves, nous avons perdu environ un tiers de clients », reconnaît Philippe Bru. Hier matin, le directeur régional SNCF-Mobilités a présenté avec Renaud Lagrave, vice-président du Conseil régional en charge des transports, un vaste plan de relance estival pour reconquérir

cette clientèle partie sur d'autres routes... Un plan complémentaire des gestes commerciaux décidés par la direction nationale de la SNCF.

Plus de 500 000 billets vont ainsi être mis en vente à des prix démarrant à 4 euros. Les offres pour les jeunes de moins de 28 ans (jusqu'à 50 % de réduction) ou les offres Tribu (où la déduction augmente au fur et à mesure du nombre de co-voyageurs) sont bien sûr maintenues. Mais la SNCF Nouvelle-Aquitaine annonce, avec fierté, mettre en place des mesures uniques en France.

Les jeunes bacheliers de la Région pourront ainsi choisir un jour de juillet, ou d'août, où ils bénéficie-



Des offres promotionnelles propres à la Région.

PHOTO BERNADETTE DUBOURG/« SUD OUEST »

ront d'un aller-retour de leur choix en TER entièrement gratuit. Pendant ces mêmes deux mois estivaux, chaque client abonné annuel pourra voyager à l'œil tous les dimanches. Enfin, la Région et la SNCF proposeront de nombreux tarifs réduits pour se rendre vers les principaux festivals ou événements de Nouvelle-Aquitaine.

SACHEZ-LE

Le préfet de région Nouvelle-Aquitaine **Didier Lallement (photo)** est en Charente aujourd'hui. Il participera, en préfecture, au **conseil de bassin viticole** Charentes Cognac et au comité de suivi des **mesures compensatoires** de la LGV Sud-Europe Atlantique.



PHOTO GUILLAUME BONNAUD

Enedis : le blocage des salariés reconduit

L'ISLE-D'ESPAGNAC Démarré hier matin avec blocage du site Enedis, la grève a été reconduite

Après le blocage de GRDF, dans la zone de Rabion (Angoulême), jeudi et vendredi, c'était hier au tour du site Enedis de la zone industrielle n°3 d'être bloqué dès 3 heures du matin. Un camion bleu, ceint d'une banderole CGT, barre l'entrée du site d'exploitation où sont gérés les dépannages électriques, les astreintes haute et basse tension ainsi que les travaux sous haute tension sur une partie de la Charente.

« Les salariés à bout »

« C'est l'expression d'un ras-le-bol. Les salariés ne veulent pas être la variable d'ajustement de la déréglementation de l'énergie. Pour faire face à la mise en concurrence, récemment validée, Enedis veut réduire ses coûts. Et les premiers impactés sont les agents », déplore Paul-Hervé Rousseau, secrétaire général CGT des industries élec-

triques et gazières. Parmi les mesures envisagées, explique la CGT, « la fin du dédommagement mensuel de l'astreinte (300 euros), semaine corvéable à merci, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, remplacé par une compensation à l'acte. » « Une mesure parmi d'autres, déjà présentée dans les services, qui touche au porte-monnaie et à l'ADN même d'Enedis. Les salariés, qui défendent un service public énergie et gaz, sont à bout. On rétrocede le cœur de nos métiers et, derrière le personnel, ce sont les usagers qui en pâtissent », ajoute le syndicaliste.

« Nous ne sommes pas les seuls grévistes. Il y en a dans d'autres pôles, à Ruffec, Cognac, Barbezieux, Confolens mais leurs sites ne sont pas bloqués », explique un salarié gréviste, qui, dit-il, a le sentiment « de subir une politique d'entreprise en régression ». « Notez l'esprit de citoyenne-



Les salariés en grève défendent « un grand service public de l'énergie ». Ils bloquaient, hier, le site charentais. PHOTO H.R.

té de ce mouvement », ajoute le secrétaire général CGT mines et énergie au passage de la directrice territoriale d'Enedis. « S'il y a un souci majeur, les services d'astreintes fonctionneront. On a l'intelligence de l'urgence », ajoute le syndicaliste.

Depuis quinze jours, près de 200 sites Enedis et GRDF sont occupés ou

bloqués en France. À L'Isle-d'Espagnac, ils étaient, de sources syndicales, près de 80 % de grévistes sur les 40 salariés du site. En fin d'après-midi, ils ont reconduit la grève. Ils réclament « un discours de vérité » de la direction nantaise attendue en Charente ce jour.

Hélène Rietsch

DÉPISTAGE À COGNAC

Journées nationales de la macula en juillet



Les 3^e journées nationales de la Macula sensibiliseront le public aux maladies de la macula via le dépistage (examen du fond de l'œil). Seul le centre hospitalier intercommunal de Cognac participe du 2 au 6 juillet en Charente. Informations au 05 45 80 13 30. ILLUS. LINDA DOUFI

Gérard Pelletant partage son amour pour Mozart

Gérard Pelletant est tombé amoureux de Mozart. Le compositeur est devenu un vrai compagnon de vie. Jeudi, le professeur d'anglais désormais retraité – il a enseigné au collège Élisée-Mousnier de Cognac puis à Châteauneuf – offrira une conférence sur « Mozart, l'unique » à la résidence de retraite Les Jardins de Louise, de 15 à 17 heures (gratuit, ouvert à tous).

Optimisme

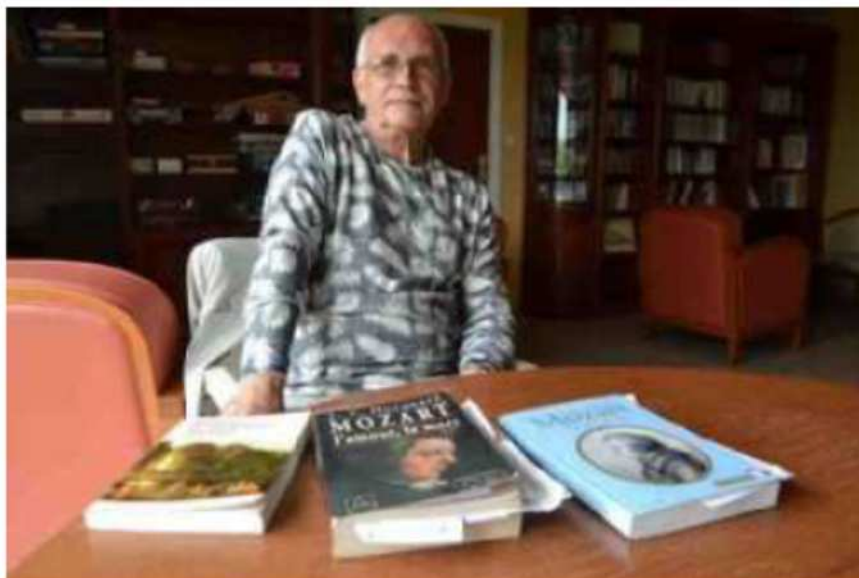
« Je présenterai une palette très large avec des choses assez connues mais aussi moins connues. Et je donnerai quelques conseils d'écoute », indique Gérard Pelletant, qui n'espère qu'une chose de cette rencontre : « des compagnons d'émotions. Je veux des gens qui sont en manque d'un compagnon-

nage artistique. » Le retraité insistera sur l'humanité du compositeur. « Beaucoup de gens se reconnaissent dans Mozart sans l'analyser. Mozart est à l'écoute des êtres humains, de leur intériorité. »

Une musique qui mêle également l'intime aux sujets sociétaux. Et, en y regardant encore, les compositions seraient aussi marquées du sceau d'une discrétion toute anglaise... Gérard Pelletant insistera aussi sur l'optimisme de la musique de Mozart, « une musique qui nous donne la joie de retrouver le meilleur de nous-même. Et l'être humain est fait pour la joie même si on a tous de graves soucis personnels. »

Sandra Balian

Contact : 05 45 32 77 00



Gérard Pelletant animera une conférence sur Mozart, jeudi. P.H.S.B.

Et la danse fut poésie

CHÂTEAUBERNARD Estelle Simon et ses danseuses ont donné trois représentations, du 15 au 17 juin, au Castel de Châteaubernard. La première partie, sous forme de conte, a emmené le public dans l'univers d'Heidi. Pour la seconde, la chorégraphe a fait sien le vers de Guillaume Apollinaire « Il est grand temps de rallumer les étoiles ». La touche urbaine a été donnée dimanche, en prélude au spectacle, aux côtés des élèves de Selena, professeure de hip-hop et ragga au sein de l'école de danse Estelle Simon.



Les « petites chèvres » ont attendri le public. PHOTO SANDRA BALIAN